

LOFT ONE
Service Syndic JPG
7 rue Caraman
CS 7126
31071 TOULOUSE Cedex 7
Fax : 05 34 403 169

COPROPRIETE :
0813 - DIAMANT VERT

POUVOIR
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU vendredi 21 mars 2014

Afin de faciliter le décompte des votes, nous vous remercions d'indiquer vos décisions de vote dans le tableau au dos et de **RETOURNER VOTRE POUVOIR** à la personne de votre choix. Si vous ne connaissez aucun copropriétaire, nous nous chargerons de le transmettre à un propriétaire présent.

Je soussigné(e) : **Monsieur DELPY Patrice** demeurant : Rés. 'DIAMANT VERT'

55 chemin du Chapitre
Apt 24 - Bât B - 1er Etage
31100 TOULOUSE

représentant **11040 / 978400 CHARGES GENERALES**

Propriétaire dans la résidence

Absent, représenté par :

M
Adresse

ou à défaut à :

M
Adresse

pour assister à l'assemblée générale des copropriétaires de cette résidence et prendre toutes décisions, signer toutes propositions et procès verbaux, en mes lieu et place, substituer et généralement faire le nécessaire.

Consignes de vote : Voir au dos.

A le
Signature du **MANDATAIRE** précédée de la mention « **Pouvoir accepté** »
Signature du **MANDANT** précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** »

NOTA :
La loi n° 85-1540 du 31/12/85 fixant le statut de la copropriété stipule notamment sous l'article 22 :
« Tout copropriétaire peut déléguer son droit de vote à un mandataire. Chaque mandataire ne peut recevoir plus de 3 délégations de vote. Toutefois un mandataire peut recevoir plus de 3 délégations de vote si le total des voix dont il dispose lui-même et celles de ses mandants n'excède pas 5 % des voix du syndicat. »